CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JANVIER 2012								
Nombre de Conseillers L'an deux mil douze, le dix-sept janvier, à vin								
en exercice : 17	heures, le Conseil Municipal de la Commune de							
Présents: 14	CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session							
Votants: 17	ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-							
Procurations: 3	Paul LERAY, Maire.							
	<u>Présents</u> :							
Convocation:	M. Jean-Paul LERAY, Maire							
10 janvier 2012	M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-							
	Marie GATARD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints							
	M. Jacques CHEVALIER, Conseiller municipal délégué							
	M. MMES Michel GRAVOUIL, Régine CORMIER, Eric							
	LOMBREY, Annie BARDOUL, Philippe BRIAND, Paul							
	PIPAUD, Michèle FRANCHETEAU, Lionel LESCURAT,							
	Conseillers municipaux							
	Absents excusés :							
	M. Nicolas BOUCHER, Conseiller municipal délégué,							
	pouvoir donné à M. Lionel LESCURAT							
	MLLE Alice BICZYSKO, Conseillère municipale déléguée,							
	pouvoir donné à MME Michèle FRANCHETEAU							
	MME Marie-Josèphe BATARD, Conseillère municipale,							
	pouvoir donné à MME Annie BARDOUL							
	A été élu secrétaire de séance : M. Paul PIPAUD							
Date d'affichage	25 janvier 2012							

<u>Compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2011</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose au Conseil municipal d'ajouter les points suivants :

- Marché à procédure adaptée (MAPA) « Maîtrise d'œuvre Travaux d'aménagement rue du Breil (carrefour rues du Breil/Treille à l'impasse du Buisson) » : Attribution du marché,
- Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux de démolition des anciens bâtiments SAPR avec conservation du préau attenant » : Attribution du marché,
- Marché à procédure adaptée (MAPA) « Equipements de matériel de cuisine professionnelle » : Attribution du marché,
- Travaux de construction d'une salle des fêtes-multifonction : Demande de subvention DETR 2012,
- Circuit de randonnée pour vélos : Attribution du nom du sentier.

Le Conseil municipal donne son accord.

▶ DE-2011/1 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément aux délibérations n°2008/45 en date du 22 mars 2008 et n°2009/155 en date du 24 novembre 2009 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du	Société	Objet du marché	Montant H.T.
marché			

Commune de CHEMERE

597,16 €	Vœux 2012 : 1200 toasts chauds et froids	12/12/11 LA TABLE DU PONT BERANGER (44680 ST HILAIRE DE CHALEONS)			
384,00 €	CMJ: 2 panneaux de signalisation 800 x 600mm « Attention sorties d'école »	AND ENSEIGNES (44680 CHEMERE)	14/12/11		
556,00 €	Travaux d'entretien école publique : Fourniture et pose de 2 rideaux et remise en état d'un store enrouleur	AB & W (44620 LA MONTAGNE)	15/12/11		
251,93 €	Impression en 4 exemplaires couleurs RV agraphés : Diagnostic accessibilité ERP	HELIO GRAPHIC (44680 ST HERBLAIN)	20/12/11		
190,00 €	Adhésion au service FAST- ACTES BUDG2TAIRES pour un an	CDC FAST (75007 PARIS)	26/12/11		
625,40 €	Travaux d'extension du restaurant scolaire : Mise en place panneau Comacel blanc sur partie vitrée	RUZZANTE (44680 CHEMERE)	30/12/11		
Renouvellement Exo 2012 : 1923,05 €	Renouvellement contrat de suivi de progiciels Magnus du 01/01/12 au 31/12/14	BERGER LEVRAULT (31676 LABEGE CEDEX)	16/01/12		
Renouvellement Exo 2012 : 302,76 €	Renouvellement contrat de suivi du système d'exploitation réseau Magnus du 01/01/12 au 31/12/14	BERGER LEVRAULT (31676 LABEGE CEDEX)	16/01/12		
Tarif visite médicale pour 2012 = 49,71 €/visite et taux de cotisation pour 2012 = 0,20% de la masse salariale	Convention d'adhésion au service de médecine préventive du 01/01/12 au 31/12/14	Centre de gestion de Loire-Atlantique (44262 NANTES CEDEX 2)	16/01/12		
142,00 €	Signalisation : Réglette blanche pour signalisation auto-école	AND ENSEIGNES (44680 CEHEMRE)	16/01/12		
43,00 €	Signalisation : Masseur- kinésithérapeute	AND ENSEIGNES (44680 CHEMERE)	16/01/12		
48,00 €	Signalisation : Relais de Chéméré – Restaurant-bar	AND ENSEIGNES (44680 CHEMERE)	16/01/12		

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

► DE-2012/2 – Projet de carrières

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que dans sa séance du 8 novembre 2011, le Conseil municipal avait souhaité recueillir l'avis des exploitants agricoles au préalable avant de donner un avis à la société ayant un projet d'implantation d'une carrière sur la commune sur les terres des fermes de Malhara et des Sept Fontaines. Ce projet nécessite la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) et consisterait en une carrière de 20 hectares (10 ha sur les terres de Malhara et 10 ha sur les terres des Sept Fontaines) et la production annuelle serait de l'ordre de 300 à 500 000 tonnes.

Les deux agriculteurs ont été rencontrés.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de rejeter la demande d'implantation d'un projet de carrières aux motifs suivants :

- 143 hectares sur le territoire de la commune de CHEMERE sont déjà zonés en espaces réservés aux carrières,

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Canton de BOURGNEUF-EN-RETZ Commune de CHEMERE

- ce projet va retirer 20 hectares de terres agricoles alors que la commune n'arrive pas à trouver 5 hectares pour ses futures zones d'activités,
- les camions ne pourront qu'emprunter le carrefour de Malhara alors que celui-ci n'a pas été aménagé que provisoirement en attendant l'ouverture de la « Route des Carrières ».

Accusé de réception en préfecture				
044-214400400-				
Date de télétransmission : -				
Date de réception préfecture :				

➤ DE-2012/3 – Bâtiment commercial centre bourg : Validation de l'Avant-projet définitif (APD)

Monsieur le Maire, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal, l'Avant projet définitif (APD) du bâtiment commercial au centre bourg. Cette étape représente le stade où est fixé le coût estimatif des travaux, mais détermine également la rémunération définitive du maître d'œuvre.

L'APD a été estimé à 261 000.00 € H.T.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de valider l'APD tel que présenté.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de valider l'APD tel que présenté sous réserve d'une réétude par le cabinet ARCHIMAGE au niveau du montant des travaux qui est jugé trop élevé, de la correction ou d'explication sur certains postes tels que le chauffage ou la production d'eau chaude.

Accusé de réception en préfecture					
044-214400400-					
Date de télétransmission : -					
Date de réception préfecture :					

► DE-2012/4 –Inventaire des zones humides : Validation

Monsieur Jacques CHEVALIER, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal qu'un inventaire des zones humides a été réalisé sur l'ensemble des communes de la communauté de communes Cœur de Retz par le cabinet EF Etudes.

Il convient maintenant de valider l'inventaire des zones humides tel que présenté par le cabinet EF Etudes.

Monsieur le rapporteur souligne que ce dernier n'a pas pris en compte la remarque émise par le groupe de travail des zones humides qui avait demandé le respect d'une bande de 10 mètres le long des cours d'eau.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, refuse à l'unanimité des membres présents de valider l'inventaire des zones humides de la commune tel que présenté.

Le Conseil municipal demande que le cabinet EF Etudes corrige les anomalies présentes sur cet inventaire et repropose une nouvelle carte.

Accusé de réception en préfecture					
044-214400400-					
Date de télétransmission : -					
Date de réception préfecture :					

▶ DE-2012/5 – Travaux d'extension du restaurant scolaire : Avenant à la maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal le projet d'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre présenté par le cabinet DUPONT, maître d'œuvre pour la réalisation des travaux d'extension du restaurant scolaire.

Le contrat initial était fixé à un forfait de rémunération de 16 600,00 € H.T décomposé comme suit :

- une partie fixe de 16 600,00 € H.T. pour un montant estimé de travaux de 160000,00 € H.T. avec une marge de dépassement destravaux tolérée à +/- 15%,
- une partie variable avec un taux de rémunération de 10,375% pour le montant des travaux dépassant les 184 000,00 € H.T.

Le montant des travaux au stade de l'Avant projet définitif (APD) était évalué à $257680,70 \in H.T.$. Le montant de l'avenant est donc fixé par rapport à ce montant et s'élève donc à $7.644,37 \in H.T.$

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet d'avenant et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver cet avenant d'un montant de 7 644,37 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

► DE-2012/6 – Cimetière: Travaux d'exhumation

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux d'exhumations dans le cimetière pour les concessions abandonnées.

Deux entreprises ont été sollicitées pour remettre une offre pour la reprise de 5 concessions :

	GUITTENY (44640 SAINT JEAN DE BOISEAU)	GIRAUDINEAU (44680 SAINTE PAZANNE)
Exhumation, ossuaire, dépose et enlèvement de monuments	1 3 / 3 9/4 1 1 ()	2 432,13 TTC

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de confier les travaux d'exhumation à l'entreprise GUITTENY,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

➤ DE-2012/7 – Redevance pour l'occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de distribution de gaz 2011 (RODP)

Monsieur le Maire, rapporteur, expose aux membres du Conseil municipal que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par décret du 25 avril 2007.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal du décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le Code général des collectivités territoriales.

Pour information, le montant de la redevance due au titre de l'année 2011 se monterait à 468,29 €.

Il propose au Conseil, concernant les réseaux de distribution :

Article 1 : De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par application du taux de 100% par rapport au plafond de 0,035 €/mètre de canalisation de distribution prévu au décret visé ci-dessus et sur la base des éléments de calcul suivants :

 $PR = [(taux de redevance dont le plafond est de 0,035 \in) x L) + 100 \in]$

Où L représente la longueur des canalisations sur le domaine public communal exprimée en mètre, 100 € représente un terme fixe.

Article 2 : Que ce montant soit revalorisé chaque année :

- sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal,
- par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'adopter les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

► DE-2012/8 – Voirie communale : Mise à jour du tableau

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à la rétrocession de certaines voies dans le domaine public communal (voies du lotissement des Genêts) et à la création de la rue des Sports, il convient de mettre à jour le tableau de classement de la voirie.

Vous trouverez ci-après le tableau de classement de la voirie communale mis à jour au 17 janvier 2012 :

	Nom de la voie		Localisation Caractéristiques					ıes géon	ométriques		Surf. Revêt	Ob s.	ou 1	
N° ordre	Origine Fin Villag		Villages traversé				Larg.		•		ate arrêté o délib. du classement	N° délib		
$^{\circ}\mathbf{Z}$				s	Class ée	Revêt	Const . non revêt.	Non const.	D'em prise	De chaussée			Date arrêté ou délib. du classement	${ m ^o}{ m {f N}}$
1	V.C. n°4.01	V.C. n°1	R.D. n°266	Le Bâtiment (Château)	1 610	1 610			8	3,90	4 134		1681/60/10	
1		R.D. n°266	R.D. n°66	Le Bâtiment (ferme)	1 500	1 500			8	4,40	6 600		09/03/1875	
1	V.C. n°4.03	R.D. n°66	R.D. n°279	Les Sept Fontaine s	1 700	1 700			8	4,40	7 480		09/03/1875	

1	V.C. n°4.04	R.D. n°279	R.D. n°751	Champbl anc	1 450	1 450		8	4,00	5 800	30/09/1886	
2	V.C. n°2.01	V.C. n°1	R.D. n°66	La Brandell e	2 830	2 830		8	3,90	9 282	20/08/1892	
3	V.C. n°2.02	R.D. n°66	R.D. n°751	La Métairie Neuve	1 626	1 626		8	3,70	6 016	04/09/1893	
3	V.C. n°2.03	R.D. n°751	R.D. n°279	La Vinçonni ère	1 803	1 803		8	3,90	7 032	25/08/1906	
3		R.D. n°279	Lim St Hilaire (Pont)	La Caillaude rie	2 831	2 831		8	4,00	11 32 4	12/01/1959	
4	V.C. de la Pacauderie au Breil	Lim. Arthon route des Buis	Rue de Pornic	La Bride à Mains	1 220	1 220		8	6,50	7 930	28/08/1875	
5	V.C. de la Pacauderie au Breil	Rue de Pornic	Lim. St Hilaire	Le Breil	1 901	1 901		8 et 10	4,40	8 364	28/08/1875	
9	Rue du Moulin	Rd point de la Croix Rabeau	Rue du Parc		246	246		10	6,90	1697	22/09/1970	
9	Rue du Moulin	Rue du Parc	Rue de la Treille		426	426		10	5,60	2385		
7	Rue du Vigneau	Rue du Béziau	Rue de Pornic		440	440		10	4,50	1 980		
8	Rue des Pierres Rousses	Rue de Pornic	Lim. Arthon		50	50		10	5,00	250		
6	Rue du Brigandin	Rue du Vigneau	Rue de Pornic		385	385		10	4,60	1 771		

	Rue de la	Rue du	Rue du		727	727		10	4,50	3 272			
	Treille	Brandais	Breil										
10													
	VC n°1.01	Grand Cour	RD	Les	3 180	3 180		8	3,90	12 40			
	V C II 1.01	Grana Cour	n°266	Renardiè	3 100	3 100		Ü	3,70	2		91	
l _				res								01/07/1891	
1												//0	
												01/	
	VC n°1.02	R.D. n°266	Lim.		280	280		8	3,80	1 064			
			Rouans										
11													
1													
	Rue du	R.D. n°61	Rue du		500	500		10	4,60	2 300			
	Coudreau		Breil										
12													
-	Rue du	Rue de	Rue de		837	837		10	4,60	3 850	\vdash		
	Brandais	Pornic	Pornic		037	1 60		10	→,00	3 030			
_													
13													
	Rue de la	Rue de	Rd point		182	182		8	5,00	910			
	Croix	Pornic	de la									03/12/1955	
4	Rabeau		Croix									/19	
1			Rabeau									/12	
												03	
1													
	Impasse de	Rue de	Entrepris		115	115							
	la	Saint	e		115	115							2/3
15	la Blanchardai	Saint Hilaire RD	e Blanchar		115	115							906/3
15	la	Saint	e		115	115							n°2006/3
15	la Blanchardai	Saint Hilaire RD	e Blanchar		115	115						17/01/2006	n°2006/3
15	la Blanchardai s	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d										n°2006/3
15	la Blanchardai s Place du	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d Entrée		115	115						17/01/2006	
	la Blanchardai s	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d Entrée Blanchar									17/01/2006	
16 15	la Blanchardai s Place du	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d Entrée									17/01/2006	
	la Blanchardai s Place du	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d Entrée Blanchar									01/2006 17/01/2006	n°2006/3 n°2006/3
	la Blanchardai s Place du	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d Entrée Blanchar									17/01/2006	2006/3
	la Blanchardai s Place du Vincat	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35		8	5,90	749		01/2006 17/01/2006	2006/3
	la Blanchardai s Place du	Saint Hilaire RD 61	e Blanchar d Entrée Blanchar					8	5,90	749		01/2006 17/01/2006	2006/3
16	la Blanchardai s Place du Vincat	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35		8	5,90	749		01/2006 17/01/2006	2006/3
	la Blanchardai s Place du Vincat	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35		8	5,90	749		01/2006 17/01/2006	2006/3
16	la Blanchardai s Place du Vincat	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35		8	5,90	749		01/2006 17/01/2006	2006/3
16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35						01/2006 17/01/2006	2006/3
16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35		8	5,90			01/2006 17/01/2006	2006/3
17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35						01/2006 17/01/2006	2006/3
16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35						01/2006 17/01/2006	2006/3
17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35						01/2006 17/01/2006	2006/3
17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar		35	35						01/2006 17/01/2006	2006/3
17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d		127	127		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d	Bourg	35	35				932		01/2006 17/01/2006	2006/3
18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d		127	127		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d		127	127		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d		127	127		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d		127	127		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables Rue du Parc	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	Entrée Blanchar d		158 155	127 158		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin	e Blanchar d Entrée Blanchar d		127	127		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
19 18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables Rue du Parc	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin Rue des Acacias	Entrée Blanchar d Entrée Blanchar d Rue du Moulin		158 155	127 158		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables Rue du Parc	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin Rue des Acacias	Entrée Blanchar d Entrée Blanchar d Rue du Moulin		158 155	127 158		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3
19 18 17 16	la Blanchardai s Place du Vincat Rue des Chaumes Rue des Sables Rue du Parc	Saint Hilaire RD 61 Rue de Nantes Rue du Moulin Rue du Moulin Rue des Acacias	Entrée Blanchar d Entrée Blanchar d Rue du Moulin		158 155	127 158		8	5,90	932		01/2006 17/01/2006	2006/3

	Rue des Orvaults	Rue du Breil	Allée des		211	211		10	5,00	1055			
21			Ajoncs										
22	V.C. de Bel Air	V.C. n°2 Branche Courbe	V.C. n°4 Le Bâtiment	Bel Air	1 312	1 312		8	3,50	6 762		15/01/1909	
23	V.C. des Buis	Rue de la Bride à Mains	Les Buis	Les Buis	395	395		8	4,70	1 856	79 0:2 =3 95 ave c Art ho	21/12/1945	
24	V.C. des Buis à la Bitauderie	Les Buis	R.D. n°66	La Bitauderi e	870	870		8	3,50	3 045		18/04/1951	
25	V.C. de Chaléons	R.D. n°751	C.R. de Chaléons	Rue des Miternes	538	538		8	4,20	2 529		03/12/1955	
25 bis	V.C. de Chaléons	C.R. Chaléons	V.C. n°2 La Michelle rie	Le Pédebeau	812	812		8	4,00	3 248			
26	Allée du Bois Rouaud (du Nord)	R.D. n°751	V.C. n°2	Le Parc La Poterie	1 988	1 988		8	4,00	7 952		26/11/1966	
27	V.C. de l'Ange Gardien	V.C. n°2	Lim. St Hilaire	Château du Bois Rouaud	574	574		8	3,70	2 123		31/01/1972	
28	V.C. de Branche Courbe	V.C. n°2 Branche Courbe	Lim. Arthon (Bertette rie)		738	738		8	3,20	2 362		15/11/1947	
29	Impasse du Charron	Rue de Saint Hilaire	(Impasse Merlet)		80	80		10	5,00	400		17/01/2006	n°2006/3
30	Prolongeme nt rue du Moulin	Rue de la Treille	Chemin de la Pichaude rie au Breil		568	120	448					17/01/2006	n°2006/3
31	Rue de la Blanche	Rue de Nantes	Rue de Rouans	Restaura nt scolaire	365	365		10	5,00	1825		17/01/2006	n°2006/3 & n°2006/142 (Actualisation

	T		I	ı		1	-			1		1
32	Rue du Clos Gris	Rue de Nantes	Le Clos Gris		600	600		7		4 200	16/11/2005	n°2005/125
33	V.C. des Brosses	Le Clos Gris	V.C. n°2	Les Grands Houx	880	880		10	5,00	4400	16/11/2005	n°2005/125
34	Rue de Pornic	Rue de Nantes (R.D. n°61)	Lim. Arthon		1 400	1 400		7		9 800	16/11/2005	n°2005/125
35	V.C. de la Métairie Neuve	V.C. des Brosses	V.C. n°2	Métairie Neuve	605	605		10	5,00	3025	16/11/2005	n°2005/125
36	V.C. du Pré Bricou	Le Breil	Rue de la Treille	Le Pré Bricou	792	392	400	10	4,00	1568	17/01/2006	n°2006/3
37	Chemin des Vignes Nord	Rue de la Bride à Mains	Lim. Arthon		612	95	517	10	4,00	380	16/11/2005	n°2005/125
38	Chemin des Vignes Sud	Rue du Béziau	Lim. Arthon	Impasse de l'Etang	843	155	688	10	4,00	620	16/11/2005	n°2005/125
39	V.C. complexe sportif	Rue de la Bride à Mains	Les Buis	La Pacauder ie, salle de sports	945	270	675	10	4,00	1080	16/11/2005	n°2005/125 n°2006/3
40	Prolongeme nt rue du Béziau	Début du pont	Rue de la Bride à Mains		305	305		10	5,00	1525	16/11/2005	n°2005/125
41	Impasse du Parc de Loisirs	Rue du Béziau			128	128		10	5,00	640	16/11/2005	n°2005/125
42	Rue Léonard de Vinci	R.D. n°66	V.C. de la Métairie Neuve	Parc d'activité s du chemin Saulnier	465	465					16/11/2005	n°2005/125 n°2008/158
43	Chemin de la Pichauderie	Rue du Brandais	La Pichaude rie		420	120	300	10	5,00	600		
	1	1	1	1		l		1				

	_	_										1
44	Impasse des Caillebottes	Rue du Béziau		Salle municipa le	110	110		6	4,00	440	17/01/2006	n°2006/3 & n°2006/142 (Actualisation
45	Impasse des Charmilles	Rue du Breil			70	70		10	5,00	350	17/01/2006	n°2006/3
46	Impasse de la Ville en Bois	Rue de Nantes			148	148		10	5,00	740	17/01/2006	n°2006/3
47	V.C. de Noirbreuil	V.C. n°4 (R.D. n°751)	Lim. Rouans	Noirbreu il	1574	1574	0	8	4,50	5625	17/01/2006	n°2006/3 & n°2006/142 (Actualisation
48	Impasse des Fausses Blanches	R.D. n°66			300	300					17/01/2006	n°2006/3
49	Chemin de la Colinerie	Rue du Breil	Rue du Breil		1620	120	1500				17/01/2006	n°2006/3
50	Rue Xavier Blanchard	Rue Léonard de Vinci		Parc d'activité s du chemin Saulnier	240	240					17/12/2008	n°2008/158
51	Voie 18 rétrocédée par le CG : Voie de désenclave ment de la Baronnerie	Rond-point du Pont Béranger (côté la Baronnerie)	La Baronner ie		640	640			4,50		600/60/60	n°2009/117
52	Voie 18 rétrocédée par le CG : Rétablissem ent sud de la Basse Morissais »	Voie 18	La Basse Morissai s		80	80			4,50		09/09/2009	n°2009/117
53	Voie 19 rétrocédée par le CG : Rétablissem ent du chemin d'exploitati on	Rond-point du pont Béranger (côté Chaléons)			450	450			5,50		09/09/5009	n°2009/117
54	Voie 20 rétrocédée par le CG: Raccordem ent sur l'échangeur de la desserte du lieu-dit « Chaléons »	Rond-point du Pont Béranger (coté Chaléons)	rue des Miternes		150		150		4,00		6007/60/60	n°2009/117

55	Rue des Genêts			251					17/01/2012	n*2012/8
56	Impasse des Genêts			60					17/01/2012	n*2012/8
	Rue des Sports			80					17/01/2012	n°2012/8
	<u>I</u>	TOTAL		48638	43960	4678				I

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du tableau et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'adopter le tableau de classement de la voirie communale tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission : -	
Date de réception préfecture :	

> DE-2012/9 - Marché à procédure adaptée (MAPA) « Maîtrise d'œuvre - Travaux d'aménagement rue du Breil (carrefour rues du Breil/Treille à l'impasse du Buisson) » : Attribution du marché

Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que suite à la décision du Conseil municipal, dans sa séance du 6 décembre 2011, de réaliser l'aménagement de la rue du Breil (du carrefour rues du Breil/Treille à l'impasse du Buisson), quatre cabinets ont été consultés pour effectuer la maîtrise d'œuvre de ce projet d'aménagement dont les caractéristiques ont été les suivantes :

- Aménagement de voirie d'une partie de la rue du Breil (du carrefour rues du Breil/Treille à l'impasse du Buisson) : busage, création de trottoirs et de ralentisseurs, et enrobés sur la voirie. Enveloppe budgétaire affectée à ces travaux : 200 000,00 € TTC,
- Eléments de la mission :
 - levé topographique, avant projet et projet sur partie de la rue concernée,
 - réalisation d'un dossier de consultation des entreprises (Cf. plan phase 1 du carrefour de la rue du Moulin au carrefour de la rue du Breil) : RC, AE, CCAP, CCTP, plans, quantitatifs, ...,
 - analyse des offres et réunions préparatoires (hors suivi des travaux),
- La proposition d'honoraires devra faire apparaître les montants détaillés de chaque élément de mission et être accompagnée des références dans ce domaine précisant le nom du maître d'ouvrage, la nature des travaux, leur montant et la date de leur réalisation.
- Délai de réalisation du dossier : 3 mois à compter de l'ordre de service.

Il ressort de cette consultation les résultats suivants :

N°	CABINET	Montant total H.T.
1	SCE (44307 NANTES CEDEX 3)	Ne répond pas à la consultation suite surcharge de travail
2	TECHN'AM (44115 HAUTE GOULAINE)	N'a pas répondu à la consultation
3	CDC CONSEILS (44270	6 580,00 €

	MACHECOUL)	
4	L2M (44690 LA HAYE	7 000,00 €
	FOUASSIERE)	

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des offres et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle du cabinet CDC CONSEILS de MACHECOUL pour un montant de 6 580,00 € H.T.,
- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2012,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

➤ DE-2012/10 – Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux de démolition des anciens bâtiments SAPR avec conservation du préau attenant » : Attribution du marché Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que dans le cadre de la réalisation de la salle multi-fonctions de CHEMERE, il est nécessaire de démolir les anciens bâtiments SAPR avec conservation du préau attenant. Les travaux seraient programmés début du 2ème trimestre 2012.

Trois sociétés ont été consultées qui ont fait les offres suivantes :

N°	SOCIETE	Montant total H.T.
1	DLD (44119 TREILLIERES)	49 270,00 €
2	LMB (44680 STE PAZANNE)	35 820,00 €
3	BOUYER (44730 ST MICHEL CHEF CHEF)	55 750.00 €

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des offres et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de la société LMB de SAINTE PAZANNE pour un montant de 35 820,00 € H.T.,
- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2012,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

➤ DE-2012/11 – Marché à procédure adaptée (MAPA) « Equipements de matériel de cuisine professionnelle » : Attribution du marché

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que suite aux travaux d'extension du restaurant scolaire, il est nécessaire d'acquérir du matériel de cuisine professionnelle.

Trois sociétés ont été consultées qui ont fait les offres suivantes :

N°	SOCIETE	Montant total H.T.	Observations
1	CORBE CUISINE	11 218,55 €	Remise de 5,00% sur le
	PROFESSIONNELLE (44840 LES		total soit 10 657,62 €
	SORINIERES)		H.T.
2	LA BOVIDA (18570 LE SUBDRAY)	5 336,00 €	
			n°1 et pour les tables inox
			manque option tiroir
3	HMI THIRODE (BARTHELEMY	12 721,66 €	
	AUFFRAY) (44406 REZE CEDEX)		

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des offres et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de la société CORBE CUISINE des SORINIERES pour un montant de 10 657,62 € H.T.,
- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2012,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/12 – Travaux de construction d'une salle des fêtes/multifonctions : Demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2012

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à l'approbation par le Conseil municipal de l'Avant-projet définitif (APD) des travaux de construction d'une salle des fêtes/multifonctions dans sa séance du 8 novembre 2011, des subventions peuvent être sollicitées au niveau de l'Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux -DETR) et du Conseil général (Contrat de territoire départemental – CTD Cœur Pays de Retz).

Le montant global des travaux s'élève donc à ce stade à 1 535 539,00 € H.T. décomposés comme suit :

- Travaux d'entreprises hors lot VRD (stade APD)	<i>1 342 000,00 € H.T.</i>
- Lot VRD (stade APD)	<i>41 200,00 € H.T.</i>
- Maîtrise d'oeuvre	<i>135 025,00</i> € <i>H.T.</i>
- Assistance à maîtrise d'ouvrage	<i>9 640,00</i> € <i>H.T.</i>
- Contrôleur technique	5 600,00 € H.T.
- Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé	<i>2 074,00</i> € <i>H.T.</i>

Le plan de financement pourrait se décomposer comme suit :

- DETR 2012 50 000,00 €

- Conseil général (CTD Cœur Pays de Retz)(30% montant H.T. opération) 460 661,00 €
- Autofinancement/Emprunt

1 024 878,00 €

Je vous demande de vous prononcer, si vous le souhaitez, sur l'adoption de cette opération telle qu'elle est présentée ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter cette opération ainsi que le plan de financement prévisionnel tel qu'il lui a été présenté,
- de charger Monsieur le Maire de solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2012 et auprès du Conseil général au titre du prochain Contrat de territoire départemental Cœur Pays de Retz avec financement anticipé,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission : -	
Date de réception préfecture :	

▶ DE-2012/13 – Circuit de randonnée pour vélos : Attribution du nom du sentier

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que suite à sa décision du 6 décembre 2011 d'ouvrir certains parties des sentiers pédestres de la commune aux vélos, la communauté de communes Cœur Pays de Retz propose de dénommer ce sentier pédestre ouvert aux vélos : « Cœur de Retz en VTC ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver la dénomination proposée par la communauté de communes Cœur Pays de Retz.

Accusé de réception en préfecture		
044-214400400-		
Date de télétransmission : -		
Date de réception préfecture :		

DE-2012/14 – Travaux d'agrandissement du magasin VIVAL : Validation des plans Monsieur le Maire, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal, les plans d'agrandissement du magasin VIVAL proposés par le cabinet Christian FOUCHER, maître d'œuvre de l'opération.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des plans et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de valider les plans tels que présentés.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission : -
Date de réception préfecture :

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année	e N° Adresse du bien dossier		Section	N°	Superficie totale	Exercice droit de préemptio n
2011	32	5 rue de la Blanchardais	F	1532	915 m²	Non
2011	33	32 rue de Pornic	G	2518	288 m²	Non
2011 34 34 rue des Mois		34 rue des Moissonneurs	G	3020	652 m²	Non
2011 35 24 rue des Moissonneurs		G	2915	605 m²	Non	
2011 36 7 rue Xavier Blanchard		F	1559	2141 m²	Non	
2012 1 52 rue du Breil		G	3043 -	757 m²	Non	
				2412 -		
				2410 -		
				2414		
2012	2012 2 16 Le Breil		G	813	712 m²	Non

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1053	12/12/2011	RAVIER Sylvain et TREGUER Sarah	La Vinçonnière	E 358	Préau + garage
A 1054	13/12/2011	KHUN- BLANCHARD	Rue Léonard de Vinci	F21-22-23- 24-25-26- 27-28-204- 205-212- 945-947- 948-951- 953	Bâtiments Industriels
A 1055	17/12/2011	Mr et Mme GAUTHIER et LEDUC	38 rue du Breil	G 1699	Garage et préau
A 1056	19/12/2011	SAINT Gustave	30 rue du Vigneau	G 2615	Maison d'habitation
A 1057	21/12/2011	GUILBAUD Anthony	24 rue des Moissonneurs	G 2915	Maison d'habitation

A 1058 21/12/2011 CLERCIER Antoine 27 ter rue du Moulin G 2848 G	arage	
--	-------	--

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2077	08/12/2011	Consorts	Malhara	E 631, 633,	Détachement d'un terrain
		LEFEUVRE		636 et 638	
A 2078	09/12/2011	DOS SANTOS	16 rue de la Bride à	G 81	Garage bois
		Philippe	Mains		
A 2079	10/12/2011	MAQUIGNEAU	29 rue du Moulin	G 2850 et	Abri de jardin
		Ludovic		2852	Č
A 2080	16/12/2011	GERVASONI	5 rue des Centaurées	G 2762	Clôture + garage à vélo
		Renaud			
A 2081	16/12/2011	NAVARRO Patrick	1 rue des Centaurées	G 2764	Clôture + garage à vélo
					<u> </u>
A 2001	04/01/2012	COQUENLORGE	24 rue de la Treille	G 2093	Extension maison d'habitation
		Gwénaël			

Séance levée à 22 heures 45 minutes.